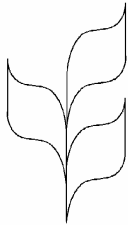




CBD



**CONVENTION SUR
LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/WG8J/3/6/Add.1
15 juillet 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

GROUPES DE TRAVAIL SPÉCIAL INTERSESSIONS À
COMPOSITION NON LIMITÉE CHARGÉ
D'EXAMINER L'APPLICATION DE L'ARTICLE 8 j)
ET DES DISPOSITIONS CONNEXES DE LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Troisième réunion

Montréal, 8-12 décembre 2003

Point 6.2 de l'ordre du jour provisoire*

**MÉCANISMES DE COMMUNICATION DESTINÉS AUX
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES**

*Rapport du Groupe spécial d'experts techniques sur les connaissances
traditionnelles et le Centre d'échange*

Note du Secrétaire exécutif

Le Secrétaire exécutif soumet par la présente à l'attention du Groupe de travail spécial intersessions à composition non limitée chargé d'examiner l'application de l'article 8 j) et des dispositions connexes de la Convention sur la diversité biologique, à sa troisième réunion, le rapport de la première réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur les connaissances traditionnelles et le Centre d'échange qui s'est tenue à Santa Cruz de la Sierra, Bolivie, du 24 au 26 février 2003. Ce rapport a été déjà fait l'objet d'une distribution, en anglais et en espagnol, sous la cote UNEP/CBD/AHTEG/TK-CHM/1/3, en date du 11 mars 2003.

* UNEP/CBD/WG8J/3/1.

/...

RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS TECHNIQUES SUR LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET LE CENTRE D'ÉCHANGE

INTRODUCTION

A. Contexte

1. Au paragraphe 28 de la décision VI/10, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif, à sa sixième réunion, de constituer un groupe d'experts techniques qui serait chargé de définir les tâches et les attributions du correspondant thématique qui, au sein du Centre d'échange de la Convention, s'occupe des questions touchant l'article 8j) et les dispositions connexes, conformément à la tâche 8 du programme de travail adopté par la Conférence des Parties dans sa décision V/16.

2. Dans le paragraphe 24 de la même décision, la Conférence des Parties a prié instamment les Parties et les gouvernements et, le cas échéant, les organisations internationales, d'encourager et de soutenir la mise en place de mécanismes de communication entre les communautés autochtones et locales, tels que le Réseau d'information autochtone sur la diversité biologique, pour répondre à leur besoin de mieux comprendre les objectifs et les dispositions de la Convention sur la diversité biologique et pour faciliter le débat sur les directives, les priorités et les calendriers ainsi que la mise en oeuvre des programmes thématiques de la Convention.

3. Les autres textes intéressant l'établissement d'un correspondant thématique pour les communautés autochtones et locales sont le paragraphe 10 de la décision VI/19, dans lequel la Conférence des Parties «invite les organisations des populations autochtones, les organisations communautaires et les organisations non gouvernementales à prévoir un élément communication, éducation et sensibilisation du public dans leurs activités respectives et à soutenir l'Initiative mondiale sur l'éducation et la sensibilisation du public conformément aux conditions énoncées dans l'annexe à la présente décision», et le paragraphe 5 de la décision VI/18, qui «prie instamment le Secrétaire exécutif, en collaboration avec les réseaux internationaux existants des communautés autochtones et locales et, s'il y a lieu, les correspondants nationaux, d'aider à la poursuite de la mise en place de réseaux de communication qui seront exploités par ces communautés, en mettant dans un premier temps l'accent sur les formats, protocoles et normes en matière de partage des informations, eu égard aux questions éthiques se rapportant aux connaissances traditionnelles. Ces réseaux ne seraient pas utilisés pour échanger ou divulguer des connaissances traditionnelles.»

4. En exécution des décisions susmentionnées, le Groupe spécial d'experts techniques sur les connaissances traditionnelles et le Centre d'échange s'est réuni au Centro de Formación de la Cooperación Española (CFCE), à Santa Cruz de la Sierra, Bolivie, du 24 au 26 février 2003.

B. Participation

5. Les participants à la réunion ont été choisis parmi les experts proposés par les gouvernements et par les organisations des communautés autochtones et locales de chaque région, de manière à assurer une représentation géographique équilibrée. Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales compétentes et d'autres parties intéressées ont également été invitées à la réunion.

6. Les experts désignés par les gouvernements suivants étaient présents : Bolivie, Cameroun, Canada, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Palaos.
7. L'Autriche avait envoyé un observateur.
8. Les organisations suivantes des communautés autochtones et locales étaient représentées par des experts : Asociación ANDES, Asociación Ixacavaa De Desarrollo e Información Indígena, Balkanu Cape York Development Corporation, Consejo Nacional de Ayllus y Markas del Qollasuyu, Coordinadora de Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazonica, Coordinadora Mapuche de Neuquén, Fundación para la Promoción del Conocimiento Indígena, Hudson Bay Traditional Ecological Knowledge and Management Systems Project, Indigenous Information Network, Indigenous Peoples' Secretariat on the Convention on Biological Diversity, M. Gonzalo Oviedo – consultant, Russian Association of Indigenous People of the North (RAIPON), Tulalip Tribes of Washington, Western Australian Aboriginal Native Title Working Group.
9. Les représentants des organisations des communautés autochtones et locales intergouvernementales et des organisations non gouvernementales ci-après ont également participé à la réunion : Global Development Gateway Foundation de la Banque mondiale, Fondo para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas de America Latina y el Caribe (Fondo Indígena).
10. Diverses agences et institutions spécialisées des Nations Unies étaient représentées par des observateurs.
11. La liste complète des participants figure à l'annexe II.

POINT 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

12. Mme Maria Ripa de Marconi, représentant le Gouvernement de la Bolivie, a ouvert la réunion à 9 heures le lundi 24 février 2003. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, elle a insisté sur l'importance que revêt la mise en place de réseaux de communication pour les communautés autochtones et locales, en particulier dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique.
13. Au nom du Gouvernement de l'Espagne, M. Victor Navalpotro Laina a souhaité la bienvenue aux participants et a parlé de l'appui procuré par son pays aux communautés autochtones et locales, au regard des questions à examiner pendant la réunion. Il a souligné en particulier l'aide fournie par l'Espagne à l'établissement de réseaux de communication destinés à ces communautés.
14. Le Secrétariat a accueilli les participants et a remercié les Gouvernements de la Bolivie, du Canada et de l'Espagne de leur appui financier, qui a permis la tenue de cette réunion. Il a également exprimé sa gratitude aux membres du Centro de Formación de la Cooperación Española pour leur assistance.
15. Mme Maria Ripa de Marconi a invité les représentants des peuples autochtones de la Bolivie à accomplir une cérémonie d'accueil traditionnelle et a rendu hommage aux premiers habitants de la région, les Aymaras et les Quetchuas, ainsi qu'aux peuples autochtones Arawaks, Guarani et Chiquito.

POINT 2. QUESTIONS D'ORGANISATION

2.1. Election du Bureau

16. A la première séance, le 24 février 2003, Mme Maria Ripa de Marconi a été élue présidente et Mme Lucy Mulenkei, représentant les communautés autochtones et locales, vice-présidente de la réunion.

2.2. Adoption de l'ordre du jour

17. Les participants ont adopté l'ordre du jour révisé (UNEP/CBD/AHTEG/TK-CHM/1/1/Rev.1) préparé par le Secrétaire exécutif sur la base des décisions VI/10 et VI/18 de la Conférence des Parties :

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - 2.1. Election du Bureau;
 - 2.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.3. Organisation des travaux.
3. Etudes de cas (exemples de réseaux) :
 - 3.1. Modèle du Nunavut;
 - 3.2. Modèle de Balkanu;
 - 3.3. Modèle des Tulalip Tribes of Washington.
4. Définition des tâches et des attributions du correspondant thématique chargé, au sein du Centre d'échange, des questions touchant l'article 8j) et les dispositions connexes de la Convention sur la diversité biologique (décision VI/10, paragraphe 28).
5. Elaboration et mise en place de mécanismes de communication (décisions VI/10, paragraphe 24, et VI/18, paragraphe 5) :
 - 5.1. Inventaire des réseaux locaux, nationaux et régionaux de communication et liens éventuels avec les nouveaux réseaux mondiaux;
 - 5.2. Etablissement de correspondants et liens avec les réseaux;
 - 5.3. Définition des régions dans l'optique de réseaux de communication.
6. Aspects techniques de la création de réseaux de communication :
 - 6.1. Eléments logiques (structure);
 - 6.2. Eléments physiques (installations);

- 6.3. Éléments humains (principaux acteurs).
7. Autres questions pertinentes :
 - 7.1. Questions diverses.
8. Adoption du rapport et des recommandations.
9. Clôture de la réunion.

2.3. Organisation des travaux

18. A la première séance, le 24 février 2003, le Groupe d'experts techniques a arrêté l'organisation de ses travaux sur la base de la proposition figurant à l'annexe II de l'ordre du jour provisoire annoté (UNEP/CBD/AHTEG/TK-CHM/1/1/Add.1), selon lequel la réunion dans son ensemble se déroulerait en séance plénière, étant entendu que des groupes de contact ou de rédaction pourraient être constitués, si cela s'avérait nécessaire, pour approfondir les délibérations sur des questions précises et présenter des projets de recommandations en plénière.

19. La réunion a bénéficié de services d'interprétation simultanée en anglais et en espagnol au cours de ses deux séances quotidiennes, soit de 9 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 17 heures 30.

POINT 3. ÉTUDES DE CAS (EXEMPLES DE RÉSEAUX)

20. Le Groupe d'experts techniques a examiné le point 3 de l'ordre du jour à la première séance, le 24 février 2003. Le Secrétariat a invité les membres de divers réseaux de communication, qui s'adressent en particulier aux communautés autochtones et locales, à présenter les services fournis par leur réseau, notamment du point de vue de la simplification des échanges entre les parties intéressées. Des exposés ont été prononcés par Mme Miriam Fleming, représentant le Sanikiluaq Environmental Committee, sur le projet Hudson Bay Traditional Ecological Knowledge and Management Systems, par M. Sebastian Jake, représentant la Balkanu Cape York Development Corporation, sur le Cape York Digital Network (CYDN), et par M. Preston Hardison, représentant les Tulalip Tribes of Washington, sur le projet Tulalip Cultural Stories.

21. Mme Fleming a indiqué qu'au début des années 1990, deux organisations non gouvernementales et la municipalité de Sanikiluaq ont entrepris une étude de trois ans concernant l'impact cumulé de plusieurs projets d'aménagement hydroélectrique sur le milieu naturel et les habitants de la baie d'Hudson et de la baie James, des inquiétudes ayant été exprimées à cet égard dans le Nord comme dans le Sud du Canada. L'étude a donné lieu, en 1997, à la publication de l'ouvrage «*Voices from the Bay: The Traditional Ecological Knowledge of Inuit and Cree in the Hudson Bay Bioregion* ». Son but était triple : diffuser les connaissances écologiques traditionnelles des habitants de la baie d'Hudson et de la baie James en rapport avec leur cadre naturel et culturel, appuyer les politiques et les processus décisionnels dont l'élaboration et la mise en œuvre intègrent les connaissances écologiques traditionnelles, et progresser dans l'établissement de systèmes qui combinent les connaissances écologiques traditionnelles et les données scientifiques, afin de pouvoir informer les parties intéressées sur la dynamique d'un écosystème particulier. La méthode préconisée présente beaucoup de points forts et de nombreux avantages pour les gens de terrain. Par exemple, les ateliers ou réunions semi-directifs sont intéressants à plusieurs égards : de petits groupes peuvent discuter de questions d'actualité qui les intéressent; les participants ont la

/...

possibilité d'apprendre les uns des autres; il est possible de répertorier les connaissances traditionnelles de milieux culturels différents, sur de vastes régions géographiques; les détenteurs des connaissances traditionnelles préfèrent les réunions aux interviews, en raison des rencontres et des échanges qu'elles permettent. Par ailleurs, les connaissances écologiques traditionnelles pourraient venir compléter les informations scientifiques, autre force de l'étude. Ainsi, on pourrait établir des indicateurs et recueillir des données de référence pour surveiller de près les changements dans les écosystèmes, changements qui n'ont pas toujours été pleinement mesurés par la science moderne, ce que montre amplement le cas de la baie d'Hudson. Comme tout système, celui qui a été mis en place pourrait encore être amélioré. On pourrait mieux faire connaître l'étude sur les connaissances écologiques traditionnelles dans les villages, réaffirmer son but et ses objectifs, affecter des ressources à la création d'une base de données pour diffuser l'information au sein des populations visées et des parties intéressées, et démontrer l'utilité concrète de l'étude pour les communautés qui souhaitent mettre en pratique ces connaissances. Le projet *Voices from the Bay* est viable, économique et géré à l'échelle locale depuis dix ans, assurant la protection et la sauvegarde de connaissances faisant l'objet de droits de propriété. Les décideurs canadiens commencent à percevoir tout l'intérêt qu'il présente. Il pourrait servir de modèle de participation communautaire aux questions directement liées à l'aménagement hydroélectrique, au développement durable et à la conservation de la diversité biologique.

22. M. Jake a expliqué que Cape York est une région isolée, tout au nord de l'Australie, dans laquelle réside une importante population autochtone. Étant donné son éloignement des grands centres et son manque d'infrastructure, il était nécessaire de trouver de nouveaux modes de prestation de services. L'accent a surtout été mis sur les télécommunications, dont la télémédecine, le commerce électronique et la téléconférence, afin d'atténuer les obstacles à l'amélioration des services et des communications. La création du Cape York Digital Network (CYDN), au sein du Outback Digital Network (ODN), fait partie des activités menées pour mettre le pouvoir des réseaux au service des communautés locales. Le CYDN vise à fournir aux habitants de Cape York un système efficace de communication, à mettre en place une infrastructure permettant d'offrir les services gouvernementaux voulus, à promouvoir le développement économique en éliminant le fossé numérique et, enfin, à favoriser la qualification de personnel dans le domaine des technologies de l'information et des communications.

23. Le projet Tulalip Cultural Stories, lancé en 1996 par les Tulalip Tribes of Washington, a été décrit par M. Hardison. Fondé sur une gestion communautaire, ce projet permet de préserver les connaissances traditionnelles dans leurs diverses formes, soit la langue, les croyances, les pratiques spirituelles, le chant, la danse et l'histoire transmise par voie orale. Il met aussi un frein à la disparition du savoir sur les plantes et les animaux importants d'un point de vue culturel ainsi que sur les modes ancestraux de gestion des terres. Des solutions sont préconisées pour que les gestionnaires des terres tribales aient plus facilement accès aux informations susceptibles d'orienter leurs décisions, notamment en ce qui a trait aux ressources et aux valeurs culturelles. On a également examiné dans le cadre du projet le regain d'intérêt pour la restauration des paysages aménagés, en particulier les efforts visant à rétablir l'écologie et l'utilisation traditionnelle des terres ancestrales. Le projet s'appuie sur un ensemble de méthodes, élaborées par les tribus elles-mêmes, pour recueillir et organiser les connaissances traditionnelles liées à la diversité biologique, à partir essentiellement de rencontres avec les anciens, dans un but d'archivage, de revitalisation culturelle et de gestion des ressources naturelles. Les informations ont été recueillies et archivées, en suivant les pratiques convenues, dans l'optique du consentement préalable donné en connaissance de cause. Elles ont été assemblées au moyen du progiciel ICONS, qui gère l'information avec divers niveaux d'accès. Ce progiciel permet en outre d'établir des liens avec les modèles scientifiques occidentaux, qu'utilisent les Tulalip Tribes pour la gestion des bassins hydrographiques, et de

bénéficiaire de la technologie des systèmes d'information géographique pour la cartographie des ressources et l'analyse spatiale. La plupart des données sont réservées à un usage interne. Toutefois, le système permet le partage d'informations de nature générale, non protégées, au sein de réseaux ouverts utilisant des formats très courants. On pourrait s'inspirer de ce modèle pour des réseaux qui doivent concilier l'échange libre de données et le contrôle par les communautés. M. Hardison a également mentionné l'importance d'élaborer une politique d'information lors de la mise en place de systèmes de communication portant sur les connaissances traditionnelles.

24. Les présentations ont été suivies de délibérations, au cours desquelles sont intervenues la RAIPON, l'Asociación ANDES, la Fundación para la Promoción del conocimiento Indígena, l'Asociación Ixacavaa De Desarrollo e Información Indígena, l'Autriche et la Bolivie.

25. A l'issue des débats, le Secrétariat a présenté le rapport consacré à la proposition d'établir un correspondant thématique au sein du Centre d'échange et à la mise en place de mécanismes de communication entre les communautés autochtones et locales. (UNEP/CBD/AHTEG/TK-CHM/1/INF/1).

**POINT 4. DEFINITION DES TACHES ET DES ATTRIBUTIONS DU
CORRESPONDANT THEMATIQUE CHARGE, AU SEIN DU CENTRE
D'ECHANGE, DES QUESTIONS TOUCHANT L'ARTICLE 8 j) ET LES
DISPOSITIONS CONNEXES DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE
BIOLOGIQUE**

26. Ce point de l'ordre du jour a été examiné à la deuxième séance de la réunion, le 24 février 2003. Conformément au paragraphe 28 de la décision VI/10 de la Conférence des Parties, les participants ont été invités à définir les tâches et les attributions du correspondant thématique au sein du Centre d'échange et à préciser comment mobiliser les ressources voulues pour que le Secrétariat puisse faciliter la coopération et l'échange d'informations entre les communautés autochtones et locales.

27. A la suite de la présentation du sujet par le Secrétariat, les experts ont exposé leur expérience ou leurs besoins relativement aux tâches et aux attributions du correspondant thématique chargé des questions touchant l'article 8 j) et les dispositions connexes. Des déclarations ont été faites par l'Asociación Ixacavaa De Desarrollo e Información Indígena, l'UICN, le Cameroun, l'Asociación ANDES, l'Indigenous Information Network, la RAIPON et la Bolivie.

28. L'expert de la RAIPON a brièvement décrit un modèle pouvant servir à définir les tâches du correspondant thématique. La Coordinadora Mapuche de Neuquén, l'Asociación Ixacavaa De Desarrollo e Información Indígena, la Fundación para la Promoción des Conocimiento Indígena, l'Asociación ANDES, la Coordinadora de Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazonica, le Consejo Nacional de Ayllus y Markas del Qollasuyu, le Fondo Indígena, l'Indigenous Information Network et les Tulalip Tribes of Washington ont également présenté de courts exposés sur les réseaux et les mécanismes de communication qui ont été établis en Argentine, au Costa Rica, au Panama, en Bolivie, au Cameroun et au Pérou.

29. A l'issue des débats, la Présidente a décidé de constituer deux groupes de travail afin d'examiner les éléments utiles à la définition des tâches et des attributions du correspondant thématique au sein du Centre d'échange. Elle a ensuite demandé qu'un petit groupe de rédaction rassemble les résultats des délibérations des deux groupes de travail. Le texte qui en a résulté figure à l'annexe I.

POINT 5. ÉLABORATION ET MISE EN PLACE DE MÉCANISMES DE COMMUNICATION

30. Le Groupe d'experts techniques a examiné le point 5 de l'ordre du jour à la troisième séance de la réunion, le 25 février 2003. Au titre du paragraphe 24 de la décision VI/10, les participants ont été invités à se pencher sur la mise en place de mécanismes de communication entre les communautés autochtones et locales, tels que le Réseau d'information autochtone sur la diversité biologique (IBIN), pour répondre à leur besoin de mieux comprendre les objectifs et les dispositions de la Convention sur la diversité biologique et pour faciliter le débat sur les directives, les priorités et les calendriers ainsi que la mise en oeuvre des programmes thématiques de la Convention. Aux termes du paragraphe 5 de la décision VI/18, ils ont été priés de considérer les moyens de poursuivre la mise en place de réseaux de communication destinés à ces communautés, en mettant dans un premier temps l'accent sur les formats, protocoles et normes en matière de partage des informations, eu égard aux questions éthiques se rapportant aux connaissances traditionnelles. On a surtout insisté sur l'intérêt de recenser les principaux réseaux et les correspondants des réseaux locaux, nationaux et régionaux de communication déjà créés, ainsi que sur les relations qui pourraient être établies avec les nouveaux réseaux mondiaux, afin que le correspondant thématique puisse, au sein du Centre d'échange, établir des liens et des communications sans tarder. Il serait également intéressant d'étudier les architectures les plus adaptées et les ressources nécessaires pour assurer l'efficacité de tels réseaux de communication répartis à l'échelle du globe.

31. A la suite de la présentation du sujet par le Secrétariat, des déclarations ont été faites par l'Asociación ANDES, l'Asociación Ixacavaa De Desarrollo e Información Indígena et la Coordinadora Mapuche de Neuquén, ainsi que par les experts de l'Autriche, de la Bolivie, de l'Indigenous Information Network, du Cameroun, des Etats-Unis d'Amérique, des Tulalip Tribes of Washington et de la Russian Association of Indigenous People of the North.

32. Les résultats des délibérations sont reflétés dans l'annexe I aux présentes.

POINT 6. ASPECTS TECHNIQUES DE LA CRÉATION DE RESEAUX DE COMMUNICATION

33. Le point 6 de l'ordre du jour a été examiné à la quatrième séance de la réunion, le 25 février 2003. Les experts ont été invités à préciser :

a) les éléments à considérer pour que l'architecture des réseaux de communication permette le partage d'informations;

b) les éléments à considérer pour élaborer ou respecter un ensemble de formats, protocoles et normes devant faciliter la création et le fonctionnement des réseaux, eu égard aux questions éthiques se rapportant aux connaissances traditionnelles;

c) les parties intéressées.

34. Les participants ont également été priés de se pencher sur les éléments logiques (structure), physiques (installations) et humains (principaux acteurs et usagers) des réseaux de communication, sur les moyens d'éliminer les obstacles que créent l'insuffisance de moyens, et sur les questions liées au fossé numérique et à l'accès inéquitable aux nouvelles technologies de l'information.

35. A la suite de la présentation du sujet par le Secrétariat, des déclarations ont été faites par l'Autriche, l'Asociación ANDES, la Bolivie, l'Indigenous Information Network, les Tulalip Tribes of Washington, l'Asociación Ixacavaa De Desarrollo e Información Indígena, la Coordinadora Mapuche de Neuquén et les Etats-Unis d'Amérique.

36. Les résultats des délibérations sont présentés dans l'annexe I aux présentes.

POINT 7. AUTRES QUESTIONS PERTINENTES

37. Le Groupe d'experts techniques a examiné le point 7 de l'ordre du jour à la cinquième séance de la réunion, le 26 février 2003. Les experts ont été invités à soulever et à analyser d'autres questions relatives à l'objet de la réunion.

38. Aucune autre question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

POINT 8. ADOPTION DU RAPPORT ET DES RECOMMANDATIONS

39. Le présent rapport a été adopté à la cinquième séance plénière de la réunion, le 26 février 2003, sur la base du projet de rapport et en tenant compte des modifications apportées par les participants, étant entendu que le Secrétaire exécutif de la Convention mettrait la dernière main au texte définitif.

POINT 9. CLÔTURE DE LA RÉUNION

40. Après l'échange habituel de courtoisies et les remerciements adressés à M. Gregorio Choque et à Mme Viviana Lima, pour les prières traditionnelles récitées au début de chaque séance, la Présidente a déclaré la réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur les connaissances traditionnelles et le Centre d'échange close le mercredi 26 février 2003 à 12 heures.

Annexe I

**POINT 4 : DEFINITION DES TACHES ET DES ATTRIBUTIONS DU CORRESPONDANT
THEMATIQUE CHARGE, AU SEIN DU CENTRE D'ECHANGE, DES QUESTIONS
TOUCHANT L'ARTICLE 8 j) ET LES DISPOSITIONS CONNEXES
DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE**

I. OBJECTIF

1. Faciliter, soutenir et promouvoir l'échange et la diffusion d'informations propres à favoriser la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, la préservation et la protection des connaissances traditionnelles et une meilleure compréhension de la Convention sur la diversité biologique et de sa mise en œuvre, en créant des liens avec des réseaux et d'autres mécanismes d'information déjà en place, pour appuyer notamment les initiatives intéressant les communautés autochtones et locales.
2. Conformément à cet objectif, le correspondant thématique favorisera le respect de normes pour la protection des connaissances traditionnelles, des innovations et des pratiques des communautés autochtones et locales, en vue de contribuer à leur préservation et à leur conservation.
3. En outre, le correspondant thématique devrait établir des liens avec l'International Indigenous Forum on Biodiversity, les centres universitaires de recherche autochtone et d'autres institutions compétentes.

II. PRINCIPES DE BASE

1. Promouvoir le respect, la préservation et la conservation des connaissances, des innovations et des pratiques des communautés autochtones et locales lors de la mise en place du réseau.
2. Le correspondant thématique ne devrait pas servir à l'échange public de connaissances traditionnelles et devrait se conformer aux principes énoncés dans l'article 8 j) et les dispositions connexes de la Convention sur la diversité biologique.

III. CARACTÉRISTIQUES

1. Soutenir les initiatives des communautés autochtones et locales comportant le recours à des moyens de communication qui répondent à leurs besoins, en fonction des ressources disponibles.
2. Etablir des liens avec les réseaux répartis de correspondants locaux, nationaux et régionaux.
3. Faciliter la communication entre les communautés autochtones et locales et les Parties, les gouvernements et les organisations intéressées.
4. Faciliter l'accès des communautés autochtones et locales aux informations scientifiques et techniques qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

5. Faciliter l'accès aux données utiles pour le rapatriement des informations sur la préservation et la conservation des connaissances traditionnelles, des innovations et des pratiques des communautés autochtones et locales.

IV. FONCTIONS

1. Le correspondant thématique devrait collaborer avec les correspondants nationaux afin d'aider les communautés autochtones et locales à accéder aux informations relatives à la diversité biologique.
2. Le correspondant thématique devrait collaborer avec les correspondants nationaux afin de faciliter la communication par divers mécanismes, dont les moyens classiques et électroniques qui seront utilisés à l'échelon des communautés.
3. Mettre en place, par le recours notamment à des listes de diffusion et à des forums électroniques, des mécanismes permettant d'examiner les activités du réseau de correspondants et facilitant la diffusion de ces technologies au sein des communautés autochtones et locales.
4. Etablir des liens avec les autres correspondants, réseaux et systèmes pertinents.
5. Faire office de passerelle, en fournissant des liens aux experts et en procurant des outils et des ressources qui répondent aux besoins des communautés autochtones et locales. Par exemple, il devrait exister des liens vers :
 - a) les bases de données et les sources d'information sur les politiques, lois et autres instruments, à l'appui de la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique;
 - b) les bases de données sur les accords, codes de déontologie, déclarations, déclarations de politique et autres instruments non contraignants intéressant les objectifs visés et la protection des connaissances traditionnelles;
 - c) les sources d'information sur les projets, initiatives et activités menés par les communautés autochtones et locales, ou en association avec ces dernières, pour la préservation des connaissances traditionnelles, la conservation et l'utilisation durable, et l'acquisition d'outils juridiques et de moyens d'action;
 - d) les bases de données, sources d'information et outils utiles pour la diversité biologique, par exemple des cartes, des collections *ex situ* intéressantes du point de vue des connaissances traditionnelles, des inventaires ou des logiciels;
 - e) les sources d'expertise sur des questions précises touchant la préservation et la protection des connaissances traditionnelles : centres de recherche, réseaux et fichiers d'experts, agences et organisations de conservation, académies, réseaux de spécialistes, centres d'échange, etc.;
 - f) les initiatives menées pour créer des bases de données et des répertoires sur les connaissances traditionnelles;
 - g) les sources de conseil et d'expertise sur les technologies de la communication et sur les stratégies propres à accélérer et à démocratiser l'accès aux informations pertinentes;

/...

- h) les sources d'information sur les moyens offerts pour le renforcement des capacités (bourses d'étude et de perfectionnement, stages, établissements de formation, etc.).
6. Collaborer avec des mécanismes de communication tels que les listes de diffusion et forums thématiques sur Internet, ou en créer au besoin, de manière à encourager la participation à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique.

V. ÉLÉMENTS D'UN PROGRAMME DE TRAVAIL

Première phase

1. Les correspondants (internationaux, thématiques, nationaux) de la Convention sur la diversité biologique sont les points de liaison d'un réseau réparti qui aident à ordonner la circulation des informations et à accélérer les communications à tous les niveaux :
 - a) Evaluer les conditions, les besoins et les priorités des communautés autochtones et locales en ce qui a trait à l'accès à l'information et à l'établissement de correspondants thématiques nationaux;
 - b) Faciliter l'identification des correspondants régionaux, nationaux et locaux;
 - c) Le correspondant thématique devrait recenser les réseaux existants et les autres sources d'information, et établir des liens avec eux;
 - d) Fournir des liens vers des textes d'orientation sur la création d'un réseau réparti transparent;
 - e) Créer des liens avec les réseaux répertoriés, entre autres l'International Indigenous Forum on Biodiversity et d'autres organisations intéressées, par le biais du correspondant thématique;
 - f) Etablir un répertoire des agences, organismes et sources de financement et faciliter les liens avec ces derniers.

Activités permanentes

1. Faciliter la mise en place de correspondants thématiques nationaux et régionaux, qui seront reliés au correspondant thématique mondial, sous réserve des moyens disponibles.
2. Promouvoir l'utilisation de formats, protocoles et normes communs.
3. Le correspondant thématique devrait tenter de combiner les moyens classiques et les nouvelles technologies de l'information.
4. Aider les organisations nationales et régionales à sensibiliser davantage le public, sous réserve des fonds disponibles.

Résultats escomptés et renforcement des capacités

1. Etendre la compréhension des activités menées au titre de la Convention et la participation à ces activités par les communautés autochtones et locales.
2. Veiller à ce que les activités du correspondant soient utiles aux communautés autochtones et locales.
3. Déterminer comment évaluer l'efficacité du correspondant du Centre d'échange et préparer des examens réguliers.

**POINT 5 : ÉLABORATION ET MISE EN PLACE DE MÉCANISMES DE
COMMUNICATION**

et

**POINT 6 : ASPECTS TECHNIQUES DE LA CRÉATION DE RESEAUX DE
COMMUNICATION**

I. MÉCANISMES ET OUTILS

Moyens électroniques (essentiellement internationaux, mais aussi nationaux)

Le correspondant du Centre d'échange devrait établir des partenariats avec les réseaux électroniques qui relèvent des grandes organisations nationales et régionales et utiliser ces réseaux pour faciliter le partage d'informations entre le Centre d'échange et les communautés autochtones et locales. La Convention sur la diversité biologique encouragera la création d'un portail d'information permettant une diffusion mondiale, par les moyens suivants :

- a) forums électroniques (listes de diffusion et forums de nouvelles);
- b) forums de discussion sur Internet (messagerie instantanée);
- c) communication vocale sur Internet;
- d) caméra Internet;
- e) Vidéoconférence.

Moyens électroniques ne faisant pas appel à Internet (essentiellement nationaux et locaux, mais aussi internationaux)

Le réseau Internet est un bon moyen de diffuser des informations, mais de nombreuses régions n'ont pas facilement accès aux nouvelles technologies de l'information, et notamment à celles qui font appel à ce réseau. Les correspondants nationaux devraient recourir aux moyens de communication énumérés ici pour transmettre des informations aux communautés locales. Les grandes organisations nationales et régionales (susmentionnées) pourraient aussi s'en servir afin d'élargir la diffusion auprès des communautés locales. Il serait bon d'étudier les possibilités de faire appel aux stations locales de radio ou de télévision pour les communications vers les régions isolées et en tirer pleinement parti :

- a) radio;
- b) télévision;
- c) télécopie;
- d) téléphone;
- e) bulletin électronique;
- f) CD-ROM;

/...

- g) téléconférence;
- h) cassettes vidéo ou numériques;
- i) Lettres vidéo.

Moyens classiques (essentiellement locaux et nationaux)

Ces outils pourraient faciliter les communications entre partenaires et groupes locaux. Ils pourraient aussi présenter un intérêt considérable pour les organisations nationales désireuses de diffuser au niveau local les informations qui sont présentes sur d'autres réseaux :

- a) communication verbale;
- b) réunions (foires agricoles, événements culturels, conférences, etc.);
- c) presse (journaux, affiches, brochures, revues, bandes dessinées, etc.);
- d) art populaire (chant, théâtre, etc.);
- e) arts graphiques (papier, tissu, etc.);
- f) folklore.

II. RÉSEAUX ACTUELS

<i>Nom</i>	<i>Site Web</i>	<i>Thème</i>
RÉSEAUX ET MÉCANISMES DE COMMUNICATION DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES		
Aboriginal and Torres Strait Islander Commission	http://www.atsic.gov.au/issues/Default.asp http://www.atsic.gov.au/default.asp	Droits des aborigènes Droits de propriété intellectuelle et culturelle Droits fonciers Education Santé
Indigenous Cultural and Intellectual Property Project	http://www.icip.lawnet.com.au/	Droit de l'environnement Justice sociale Education Système judiciaire Rien qui concerne directement la CBD

<i>Nom</i>	<i>Site Web</i>	<i>Thème</i>
Alaska Native Knowledge Network	http://www.ankn.uaf.edu/	Education, enseignement Etudes de cas sur les connaissances traditionnelles en Alaska Rien sur la CBD
African Women's Development and Communication Network	Pas de site Internet	Femmes autochtones, égalité des sexes Diversité biologique, droits de propriété intellectuelle, développement
Asian Indigenous Peoples Pact	Pas de site Internet	Droits fonciers Diversité biologique, droits de propriété intellectuelle, développement
Asociación Napguana, Panama	http://www.geocities.com/TheTropics/Shores/4852/casa.html	Large place faite à la CBD, mais peu de documents et de liens complémentaires
Assemblée des Premières Nations / Assembly of First Nations	http://www.afn.ca/	Rien qui concerne directement la CBD
British Columbia Aboriginal Fisheries Commission	http://www.bcafc.org/	Pêche des autochtones en Colombie-Britannique Quelques textes sur la CBD mais pas de documentation de fond
Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazonica (COICA)	http://www.pangea.org/~coam/coica.htm	Droits sociaux et politiques des autochtones, droits fonciers Plusieurs déclarations et documents sur la CBD datant de plus d'un an
Cordillera People's Alliance	Pas de site Internet	
First Nations Environmental Network	http://www.fnen.org/	Rien qui concerne directement la diversité biologique

<i>Nom</i>	<i>Site Web</i>	<i>Thème</i>
Indigenous Coalition Against Biopiracy	http://niec.net/ipcb/events/index.html	
AKA: Indigenous Peoples Council on Biocolonialism	http://www.ipcb.org/	<p>Archéologie</p> <p>Loi pour la protection et le rapatriement des tombes des Amérindiens</p> <p>Projet sur la diversité du génome humain</p> <p>Biotechnologie</p> <p>Anthropologie, patrimoine culturel et recherche génétique sur les peuples autochtones</p>
Indigenous Environmental Network	http://www.ienearth.org/	<p>Droit de l'environnement</p> <p>Justice sociale</p> <p>Qualité de l'environnement et survie culturelle</p> <p>Substances toxiques, nucléaire, exploitation minière, pollution, énergie, déchets</p> <p>Droits fonciers</p> <p>Peu de choses sur la CBD (alors que l'IEN appuie directement les activités de la Convention en faveur des autochtones).</p>
Indigenous Intellectual Property Constituency	http://www.world.std.com/~iipc/	Droits de propriété intellectuelle et peuples autochtones, accent sur la création d'une classe « autochtone » dans le registre des domaines Internet (.ind)

<i>Nom</i>	<i>Site Web</i>	<i>Thème</i>
International Alliance of the Indigenous-Tribal Peoples of the Tropical Forests Alianza Mundial de los Pueblos Indigenas -Tribales de los Bosques Tropicales	http://iaip.gn.apc.org/	
Indigenous Peoples' Biodiversity Network	Pas de site Internet	
Indigenous Women's Environmental Network	Pas de site Internet	
International Indian Treaty Council	http://www.treatycouncil.org/	Droits de l'homme Quelques documents en ligne sur la CBD (une déclaration)
Maori Congress	Pas de site Internet	
North American Indigenous Peoples Biodiversity Project Affilié à : Indigenous Environmental Network (IEN) Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP)	Pas de site Internet	Diversité biologique CBD
Rethinking Tourism Project	http://www.rethinkingtourism.org/index.html	Tourisme culturel et écologique Bulletin traitant des liens entre la CBD et le tourisme sur les terres des peuples autochtones

<i>Nom</i>	<i>Site Web</i>	<i>Thème</i>
RÉSEAUX DES ONG		
Amanaka'a Amazon Network	http://www.amanakaa.org/	Droits de l'homme et des autochtones, droits fonciers Pas de documentation en ligne sur la CBD
Amazon Coalition - Coalition in Support of Amazonian Peoples and Their Environment	http://www.amazoncoalition.org/	Droits de l'homme et des autochtones, droits fonciers Quelques déclarations sur les droits de propriété intellectuelle et les peuples autochtones
Asia Pacific People's Assembly	http://www.geocities.com/CapitolHill/Senate/8340/	Information sur la Conférence de 1997 Pas de documents en ligne sur la CBD
Center for World Indigenous Studies	http://www.cwis.org/	Droits sociaux et politiques des autochtones, droits fonciers Programme récent sur la diversité biologique, mais peut de concertation avec les délégués autochtones qui ont participé aux travaux de la Convention et pas de documents en ligne sur la CBD
The Earth Council Indigenous Peoples, Mother Earth and Spirituality Project	http://www.itpcentre.org/me_index.htm	Droits fonciers, civils et culturels des autochtones Quelques documents sur la CBD, en lien avec Rio+5, pas de mise à jour depuis 1997
Forest Action Network	http://www.ftpp.or.ke/fan/	
Forest People's Programme Mouvement mondial pour les forêts tropicales	http://www.wrm.org.uy/	
Forum for Biodiversity and Food Security, Inde	Pas de site Internet	

<i>Nom</i>	<i>Site Web</i>	<i>Thème</i>
Foundation for Revitalisation of Local Health Traditions	http://www.frlht-india.org/	
Action internationale pour les ressources génétiques	http://www.grain.org/	Droits de propriété intellectuelle, ressources génétiques des végétaux Information juste et importante sur la CBD dans le bulletin <i>Seedling</i> Accent sur les droits de propriété intellectuelle, peu d'analyse d'autres questions intéressant les autochtones
Institute for Agriculture and Trade Policy	http://www.iatp.org/	Droits de propriété intellectuelle, ressources génétiques des végétaux Politique internationale en matière d'agriculture et de commerce Accent sur les droits de propriété intellectuelle, peu d'analyse d'autres questions intéressant les autochtones
Institut international du développement durable	http://iisd1.iisd.ca/	Information sur les conférences de la CBD Résumé thématique dépassé
KWIA - Flemish Support Group for Indigenous Peoples	Pas de site Internet	
NGO Working Group on Indigenous Knowledge and Biodiversity (Environment Liaison Centre International, Kenya)	Pas de site Internet	
People's Commission on Biodiversity, Indigenous Knowledge and People's Rights Research Foundation for Science, Technology & Ecology	http://www.indiaserver.com/betas/vshiva/pcom.htm	

<i>Nom</i>	<i>Site Web</i>	<i>Thème</i>
Réseau international des ONG sur la désertification	http://riod.utando.com/	
Revista Semillas de la Economía Campesina	http://www.colnodo.org.co/semillas/	Droits de propriété intellectuelle, ressources génétiques des végétaux Bonne information sur la CBD, accent sur les droits de propriété intellectuelle
Rural Advancement Foundation International	http://www.rafi.org/	
South Pacific Peoples' Foundation	http://www.sppf.org/	
Terralingua - Partnerships for Linguistic and Biological Diversity	http://www.terralingua.org/	
Thai Networking on Community Rights and Biodiversity (BIOTHAI)	Pas de site Internet	
Third World Network	http://www.twinside.org.sg/	
Tropical Rainforest Coalition	http://www.rainforest.org/	
UBINIG - Policy Research for Development Alternatives, Bangladesh	Pas de site Internet	
UK Agricultural Biodiversity Coalition	http://www.ukabc.org/	
Working Group on Traditional Resource Rights	http://users.ox.ac.uk/~wgtrr/	
RÉSEAUX UNIVERSITAIRES, INTERGOUVERNEMENTAUX ET GOUVERNEMENTAUX, RÉSEAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT		
Arctic Council	http://arctic-council.usgs.gov/	
Canadian Arctic Resources Committee	http://www.carc.org/	
Cambridge University - Scott Polar Research Institute	http://www.spri.cam.ac.uk/	

<i>Nom</i>	<i>Site Web</i>	<i>Thème</i>
Centre for International Research and Advisory Networks	http://www.nuffic.nl/ciran/ http://www.nuffic.net/common.asp?id=435&instantie=0	
Electronic Networking for Rural Asia/Pacific International Fund for Agriculture Development (IFAD)	http://www.bellanet.org/enrap/ http://www.enrap.org/ http://www.ifad.org/	
FAO – Programme arbres, forêts et communautés rurales	http://www-trees.slu.se/	
Farmers' Rights Information Service	http://www.mssrf.org/fris9809/	
Global Knowledge Partnership The Global Knowledge for Development (GKII Discussion)	http://www.globalknowledge.org/	
Industrie Canada – Direction de la politique de la propriété intellectuelle (DPPI)	http://strategis.ic.gc.ca/SSG/ip00001e.html	
Centre de recherches pour le développement international – Programmes sur la biodiversité	http://www.idrc.ca/biodiversity/	
Programme inter-régional pour aider les collectivités tribales et indigènes dans leurs efforts d'autosuffisance grâce aux coopératives et autres organisations d'auto-assistance (INDISCO) Organisation internationale du travail (OIT)	http://www.ilo.org/public/english/employment/ent/coop/indisco.htm	

<i>Nom</i>	<i>Site Web</i>	<i>Thème</i>
Medicinal Plant Network Centre de recherches pour le développement international Bureau régional pour l'Asie du Sud	http://source.bellanet.org/medplant/	
Programme People and Plants UNESCO Royal Botanic Gardens, Kew	http://www.rbgkew.org.uk/peopleplants/index.html	
Red Indigena Indigenous People Professional Directory (IPPD) Banque mondiale	http://wbln0018.worldbank.org/essd/indigenous.nsf/home	
South Pacific Regional Environment Programme	http://www.sprep.org.ws/	
Banque mondiale Indigenous Knowledge Initiative	http://www.worldbank.org/afr/ik/index.htm	

III. MISE EN PLACE DU RÉSEAU

1. Les premiers mécanismes de communication pourraient être établis par le biais du correspondant thématique.
2. Les recommandations concernant les formats, protocoles et normes pourraient s'inspirer du rapport de la réunion informelle sur les formats, protocoles et normes qui s'est tenue à Montréal en février 2002, et inclure des règles de sécurité qui tiennent compte des préoccupations exprimées par les communautés autochtones et locales quant à la protection des connaissances traditionnelles qui sont transmises par le biais de réseaux de communication.
3. Il faudrait établir la liste des donateurs potentiels.
4. Le réseau devrait reposer sur une architecture répartie, dans laquelle le dépositaire des données en conserve le droit de propriété.
5. Le réseau devrait mettre en place des forums électroniques sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique créés par le correspondant thématique à l'intention des communautés autochtones et locales.
6. Le réseau devrait encourager la viabilité par l'entraide et le partage d'expertise, et promouvoir les activités de renforcement des capacités.

/...

7. Il conviendrait d'encourager le recours aux largeurs de bande rapides entre les régions et l'adoption de moyens adaptés pour les secteurs ayant difficilement accès aux nouvelles technologies.
8. Le réseau devrait pouvoir fonctionner dans plusieurs langues.
9. Des règles d'utilisation devraient être établies afin d'assurer l'échange d'informations pertinentes.
10. Il faudrait demander à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) d'étudier les outils et les mécanismes à employer pour assurer la sécurité et la protection des informations accessibles par le biais du réseau des correspondants.

Annexe II

LISTE DES PARTICIPANTS

1. Asociación Andes
Mr. Alejandro Argumedo
Director
Ruinas 451
Cusco
Peru
Tel.: 51 84 245 021
Fax: 51 84 232 603
E-mail: andes@andes.org.pe; ipbn@web.net
La Paz
Bolivia
Tel.: 591 2 289 01 07
Fax: 591 2 222 3766
E-mail: CEAmamani@acelerete.com
2. Asociación Ixacavaa de Desarrollo e Información Indígena
Ms. Esther Camac Ramirez
Directora Ejecutiva
Del Faro del Caribe 500 Sur, 100 Oeste y 100 Sur
San José
Costa Rica
Fax: 506 286 3073
6. Centro de Formación de la Cooperación Española (CFCE)
Mr. Víctor Navalpotro
Director
Calle Arenales 583 – Casilla 875
Santa Cruz de la Sierra
Bolivia
Tel.: 591 3 335 1311/1322
Fax: 591 3 332 8820/2217
E-mail: cifaeci@cif.aeci.org.bo
Web: www.aeci.org.bo
3. Balkanu Cape York Development Corporation
Mr. Sebastian Jake
Media and Communications
Tel.: 61 4 2883 2887/61 740519089
Fax: 61 7 4051 2270
E-mail: Sebastián.Jake@cydn.com.au
7. Confederación de Pueblos Indígenas de Bolivia
Mr. Saul Chavez Orosco
Vicepresidente
Santa Cruz
Bolivia
Tel.: 591 3 3498494
Mobile: 71695590
E-mail: cidob@scbbs.com.bo
4. Centre for Information and Documentation on Environment (CIDE)
Mr. Jean Célestin Tchouen
Technical Coordinator CHM
Deputy Chief
B.P. 7814
Yaoundé, Cameroon
Tel.: 237 220 5581
Fax: 237 2219405/237 223 9232
E-mail: cbd.chmcam@camnet.cm; tjclily@yahoo.com
8. Confederación de Pueblos Indígenas de Bolivia
Ms. Julia Mosua Pérez
Secretaria de Comunicación
Santa Cruz
Bolivia
Tel.: 591 3 3498494
Mobile: 71695590
E-mail: cidob@scbbs.com.bo
5. Centro de Estudios Aymara
Mr. Carlos Mamani Condori
Casilla de Correo 79 79
9. Confederación Sindical Unica de Trabajadores Campesinos de Bolivia
Mr. Raul Rocha Ayala
Secretario Recursos Naturales y Medio Ambiente
Av. Saavedra

La Paz
Bolivia
Tel.: 591 2 2 221 360/ Oruro 591 2 5252917
Mobile: 71850453
Fax: 591 2 2221360/ Oruro 591 2 5260019
E-mail: rocha@nogal.oru.entelnet.bo

10. Consejo Nacional de Ayllus y Markas del Qullasuyu
Mr. Gregorio Choque
Mallku de Educación y Medio Ambiente
La Paz
Bolivia
Tel/Fax: 591 2 248 3948
E-mail: conamaq@ceibo.entelnet.bo

11. Consejo Nacional de Ayllus y Markas del Qullasuyu
Ms. Viviana Lima
Mama Talla de Educación y Genero
La Paz
Bolivia
Tel/Fax: 591 2 248 3948
E-mail: conamaq@ceibo.entelnet.bo

12. Cooperación Austriaca para el Desarrollo
Mr. Georg Grumberg
Asesor de Proyectos
Oficina Regional Centroamericana
Plaza España 1c.al lago
Managua, Nicaragua
Apdo. Postal 3173
Tel.: 505 2663316
Fax: 505 266-424
E-mail: coopaust@cablenet.com.ni

13. Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazonica (COICA)
Mr. Edwin Vasquez Campos
Coordinador de Area de Medio Ambiente
Av. San Eugenio No. 981
Lima
Peru

Tel.: 511 471 7118/511 472 2683
Fax: 511 472 4605

14. Coordinador Area de Comunicación
Mr. Gabriel Mariaca Iturri
Avda. 20 de Octubre 2287 esq. Rosendo Gutiérrez
La Paz
Bolivia
Tel.: 591 2 242 3233
Fax: 591 2 242 3686
E-mail: gmariaca@fondoindigena.org
Web: www.fondoindigena.org

15. Coordinador Mapuche de Neuquén
Mr. Jorge Nahuel
Coordinador
Sarmiento No. 1010 (CP 8300)
Neuquén, Capital
Argentina
Tel.: 54 229 448 5237
Fax: 54 299 448 5237
E-mail: jnahuel@hotmail.com

16. Dirección General Asuntos Multilaterales
Ms. Jimena Nasif
Técnico Responsable del Escritorio de Medio Ambiente y Desarrollo Sostenible
La Paz, Bolivia
Tel.: 591-2 240 8900
E-mail: jimenasif@hotmail.com

17. Environmental Committee of the Municipality of Sannikiluaq
Ms. Miriam Fleming
Sannikiluaq, Nunavut
Canada XOA OWO
Tel.: 867 266 8929
Fax: 867 226 8837
E-mail: mbleming@polarland.com

18. Environment Canada
Mr. Robert McFetridge
Advisor
Biodiversity Convention Office
5489 Edgewater Dr.
Ottawa ON

Canada K4M 1B4
Tel.: 1613 692 4896

Fax: 1613 692 6126

E-mail: rmcfet@sympatico.ca

19. Fundacion para la Promoción del
Conocimiento Indígena

Mr. Onel Masardule Arias

Coordinator Regional

Ave. Cuba Calle 32 Edificio Cermu

3er. Piso Oficina 5C

Panama

Tel.: 507 2 275 090

Fax: 507 2 275 090

E-mail: masardule@tutopia.com;

fpci@cableonda.net

20. Global Development Gateway (World
Bank)

Development Gateway Indigenous Peoples-
Guide

E-mail: gateway@fondoindigena.org

Web:

www.developmentgateway.org/indigenous

21. Indigenous Information Network

Ms. Lucy Mullenkei

P.O. Box 74908-00200 City Square

Nairobi

Kenya

Tel.: 254 2 723 958

Fax: 254 2 729 607

E-mail: iin@iin.co.ke; mullenkei@yahoo.com

22. Indigenous Peoples Biodiversity
Information Network Tulalip Tribes of
Washington

Mr. Preston D. Hardison

Technical Adviser

7615 Totem Beach Rd

Marysville WA 98271

United States of America

Tel.: 1 206 5270119/360 651-4471

Fax: 1 206 5270119

E-mail: prestonh@comcast.com

23. Indigenous Peoples' Secretariat on the
CBD

Ms. Tamara Dionne-Stout

Indigenous Communication Officer

Place Vincent Massey, 9th Floor, 351 St.

Joseph Blvd.

Hull QC

Canada K1A 0H3

Tel.: 819 953 5819

Fax: 819 953 17 65

E-mail: Tamara.dionnestout@ec.gc.ca

24. IUCN Social Policy Advisor

Mr Gonzalo Oviedo

10, Chemin de la Redoute

Nyon CH-1260

Switzerland

Tel.: 41 22 362 38 04

Fax: 41 22 362 38 04

E-mail: gonzalo.oviedo@iucn.org

Web: www.iucn.org

25. Ministerio de Asuntos Campesinos y
Pueblos Indígenas

Ms. Litza Lazarte

Técnico Viceministerio Asuntos Campesinos

26. Ministerio de Desarrollo Sostenible y
Planificación

Ms. María Elvira Ripa de Marconi

Directora General Biodiversidad

Dirección General Biodiversidad

Avenida Mariscal Santa Cruz No. 1092

Edificio Ex Comibol Piso 6

La Paz, Bolivia

Tel.: 591-2 22310966

Fax: 591-2 22310966

27. Office of Environmental Response and
Coordination

Ms. Tarita Holm

National Biodiversity Coordinator

P.O. Box 7086

Koror PW 96940

Palau

Tel.: 680 488 6950 ext 243/249/250

E-mail: ErcPalau@hotmail.com;
tarita_holm@hotmail.com

28. Organizaciones Indigenas de la Cuenca
Amazonica

Mr. Antonio Jacanamijoy Tisoy

Calle 23 No. 34-50

Bogotá

Colombia

Tel.: 571 244 0873

Fax: 571 269 8760

E-mail: coicacol@007mundo.com

30. Secretariat of the Convention on
Biological Diversity

Ms. Henrietta Marrie

Programme Officer Traditional Knowledge

393 St-Jacques, Suite 300

Montreal, Canada

Tel: 514-288-2220

Fax: 514-288-6588

E-mail: henrietta.marrie@biodiv.org

31. Secretariat of the Convention on
Biological Diversity

Mr. Marcos Silva

Programme Officer Clearing-House
Mechanism

393 St-Jacques, Suite 300

Montreal, Canada

H2Y 1N9

Tel: 514-288-2220

Fax: 514-288-6588

E-mail: marcos.silva@biodiv.org

32. Taller de Historia Oral Andina

Mr. Carlos Mamani

Calle León M. Loza No. 1189

La Paz

Bolivia

Tel.: 591 2 483 395

Fax: 591 2 483395

E-mail: thoalp@ceibo.entelnet.bo

33. Unidad de Gestión Territorial Indígena
Asuntos Indígenas

29. Russian Association of Indigenous
People of the North (RAIPON)

Dr. Vladimir Bocharnikov

Leading Research Associate

Prospekt Veranadskogo 37, Korp. 2, Office
527

Moscow 117415

Russian Federation

Tel.: 74232 520915

Fax: 7095 930 4468/74232312159

E-mail: Vladimir.Bocharnikov@vvsu.ru;
vbocharnikov@yahoo.com

Mr. Eulogio Ibañez Noza

Jefe

Edificio Orión Calle Sánchez Lima esq.
Ecuador No. 2072

La Paz, Bolivia

Tel.: 591-2 2424848

34. U.S Geological Survey/National
Biological Information Infrastructure

Mr. John Clark

Computer Specialist

PO BOX 25046 MS 302

Denver CO 80225

United States of America

Tel.: 303 202 4244

Fax: 303 202 4219

E-mail: john@usgs.gov

Web: <http://www.biology.gov>; www.nbio.gov

35. Viceministerio de Medio Ambiente y
Recursos Naturales

Ing. Verónica Helguero

Responsable CHM Unidad de Recursos
Genéticos

Dirección General de Biodiversidad

Av. Mariscal Santa Cruz, Esquina Oruro

Edificio Ex Comibol 6 Piso Oficina 613

La Paz-Bolivia

Tel: 591-2 313042

Fax: 591-2 3113042

E-mail: vero_helguero@msn.com

36. Viceministerio de Medio Ambiente y
Recursos Naturales

Ms. Beatriz Zapata Ferrufino
Jefe de Unidad Recursos Genéticos
Dirección General de Biodiversidad
Av. Mariscal Santa Cruz, Esquina Oruro
Edificio Ex Comibol 6 Piso Oficina 613
La Paz, Bolivia
Tel.: 591-2 2313042/2310966
Fax: 591-2 2313042/2310966
E-mail:beazafe@hotmail.com;
beazafe@megalink.com

37. Viceministerio de Asuntos Indígenas
Ms. Alexia Paredes Prieto
Salud Intergral Intercultural
Unidad de Desarrollo Humano y Gestión
Social

Tel.: 591-2 2424580 ext. 116
Mobile: 591-2 719 35302
Fax: 591-2 2112191/2210791
E-mail:alexiaparedes13@yahoo.es;
alexiapare13@hotmail.com

38. Western Australian Aboriginal Native
Title Working Group
Mr. Glen Kelly
Coordinator
PO Box Y3070 East St Georges Tce
Perth WA 6892
Australia
Tel.: 61 08 9220 3223
Fax: 61 08 9220 3282
E-mail:glen.kelly@atsic.gov.au
